

Réunion de suivi du GT sur la simplification des parcours ménages et artisans

Mercredi 15 décembre 2021 – 11h

Introduction par la DGEC :

- Rappel du contexte du groupe de travail
- Présentation des actualités de la 5^e période
- Rappel des enjeux de la réunion : suivi des mesures du GT lancé par la DITP et prise en compte des demandes complémentaires.

1- Groupe de Travail sur l'harmonisation des procédures (présentation par ATEE)

3 réunions GT Harmonisation organisées.

4 axes de travail proposés :

- Formation/ information
- Processus et outils
- Réglementation
- Communication et bonnes pratiques

Mi-novembre les axes de travail ont été proposés :

- Harmonisable : dématérialisation sur les pièces justificatives ; plateforme ou espace dédié sur chaque site internet obligé/déléataire ; la signature électronique paraît la plus harmonisable ; encadrement des pièces, travail avec un prestataire
- Non-harmonisable : une harmonisation des Conventions des obligés (durée etc..) paraît plus compliquée ; choix d'un prestataire pour la signature électronique et pour le dvlpmt d'une plateforme ; intégration d'une IA pour l'instruction.

Prochaines étapes :

- Dématérialisation/ signature électronique : enquête auprès du PNCEE, de l'ANAH, des artisans et demandeurs (signature électronique : comment a-t-elle été mise en place, pour quelles pièces ?)
- Encadrement des pièces : Sujet qui sera traité après les enquêtes sur la dématérialisation qui permettront d'identifier des champs à traiter pour réussir au mieux la dématérialisation des dossiers CEE.

Suites à donner :

- **Mise en œuvre des prochaines étapes identifiées par l'ATEE sur la signature électronique et l'encadrement des pièces**
- **ATEE travaille sur la charte de bonnes pratiques**
- **Travaux sur une harmonisation plus poussée du parcours artisan et ménages auprès des obligés via une réunion du GT Harmonisation avec présence Capeb - FFB - obligés - piloté par l'ATEE - objectif : identifier clairement le besoin d'harmonisation pour les artisans et travailler sur un cadre commun (éventuellement un cadre par type de RAI) – cette harmonisation pourrait passer par la charte de bonnes pratiques**

2- Actualités du programme OSCAR

Finalisation de la convention en cours. Dernier point à régler sur les expérimentations.

- Caractérisation des cibles du Programme :

- Ateliers début décembre 2021 avec les Fédérations des artisans et des distributeurs professionnels
- Définition de profils types de cible en cours pour adapter les objectifs de formation, la communication et les parcours sur le site internet
- Développement du site internet en cours.
- Construction de la communication : définition des valeurs, de la raison d'être du programme et de l'identité visuelle+ 2 projets de logo

Suites à donner :

- **signature de la convention début 2022**
- **mise en œuvre des actions du programme**

3- Suivi des autres mesures issues du GT simplification du parcours artisan

C1- Proposer un lexique unique et simplifié du dispositif CEE : marque CEE déposée par l'Etat en 2021 auprès de l'INPI

Art 8.13 de l'arrêté modalité : nouvelle obligation de transparence, il est demandé à ce que l'ensemble des obligés publient la liste des tiers qui assurent le RAI pour leur compte.

C2. Constituer un comité éditorial multi-acteurs pour aligner le niveau d'information et de communication : Consultation systématique des membres du COPIL sur la mise à jour des foires aux questions.

C3. Calendrier maîtrisé et anticipé des évolutions réglementaires perçues comme trop fréquentes et notamment entre l'ANAH et la DGEC : en place

C4- A3

CAPEB déploiera des supports et webinaires/ FFB newsletter opérationnelle, continue à informer et sensibiliser sur leurs supports dématérialisés. Au travers d'OSCAR opportunité d'aller plus loin ou de faire différemment : **articulation à prévoir entre les travaux d'OSCAR et ce qui est fait par FFB et CAPEB.**

A1. Créer un tutoriel institutionnel de constitution d'un dossier à destination des artisans/particuliers : France Renov : Action décalée en raison de la forte actualité sur l'évolution du service public. Il serait intéressant d'attendre les résultats du GT Harmonisation pour mettre en place des tutoriel plus complets sur la base des futurs parcours harmonisés

G1. Ajuster/faciliter la production d'indicateurs de performance du dispositif : en cours d'intégration au projet de convention DGEC-SDES sur les données CEE (Observatoire de la rénovation)
En 5^e période CEE, la publication tous les trimestres des opérations engagées, va permettre un suivi plus fin du dispositif.

P1. Ajustement des pièces justificatives pour réduire les risques d'erreurs

le PNCEE va prochainement soumettre à consultation du COPIL un projet d'assouplissement des modalités de validation des opérations où les **sous-traitants** ne sont pas mentionnés sur le devis, mais inscrits sur la facture : hormis pour les opérations BAR-EN-101 et BAR-EN-103 (pour lesquelles le professionnel réalisant les travaux, le sous-traitant le cas échéant, doit avoir effectué une visite préalable du logement avant le démarrage des travaux et doit donc avoir été validé par le maître d'ouvrage avant le démarrage des travaux), une attestation de validation de l'intervention du sous-traitant par le maître d'ouvrage pourra être transmise à posteriori.

P6 Ajustement des logiciels d'édition de facture/devis: Le programme OSCAR va prévoir une expérimentation avec un logiciel in situ.

D2. Autoriser la signature électronique simple avec sms sur l'ensemble des PJ

Etude en cours de ce qui est fait côté ANAH et ANSSI : signatures avancées avec certification.

En attente des retours d'expérience de l'enquête ATEE

T1/T2 bases de données SIRET RGE, et leur mise à jour par les organismes de certification :

La Capeb interrogera l'ADEME : Possibilité d'étendre la base de données RGE sur le site FranceRénov' ? caractériser quel type d'entreprise, de travaux ? pour permettre par exemple aux ménages d'identifier les entreprises.

T3 Précision des référentiels de contrôle : programme d'accréditation COFRAC présenté le 16-12-2021 au CSE. Coordination ANAH-PNCEE en cours de préparation pour éviter les doubles contrôles sur les mêmes chantiers (ajustements SI à prévoir)

T4. mettre en place un processus de remontée d'informations entre obligés et délégataires pour lutter contre les artisans frauduleux et d'éco-délinquance : Rappel fait dans la lettre d'info CEE de décembre 2021 sur l'obligation de signalement aux organismes de qualification. **GT à mettre en place par l'ATEE en 2022 pour améliorer le partage d'information entre obligés.**

4- Prochaines étapes

1^{er} janvier 2022 entrée en vigueur P5

Fin décembre 21-début janvier 22 finalisation convention OSCAR+ février 2022 COPIL OSCAR

T1 2022 suivi des travaux du GT harmonisation des procédures

Prochaine réunion du GT harmonisation fixée le 22 mars 2022 à 11h.

Participants :

Barbara Courtois	EDF
Clémentine Dehass	Economies d'énergie SAS
David Gueguen	ANIL
Karine Vallaud	TOTAL ENERGIES
Eric Jost	QUALIBAT
Cédric Paquet	Economies d'énergie SAS
Gorka Tardio	GREEN YELLOW
Marc Gendron	ATEE
Sibylle Briere	ATEE
Arthur Porteilla	ATEE
Stephanie Goncalves	EFFY
Bertrand Hannedouche	FFB
Alain Chouguiat	CAPEB
Louis-Marie Denoyel	DGEC/PNCEE
Serguianne Vitello	DGEC/5CD
Mathilde Pierre	DGEC/5CD
Mathilde Leyge	DGEC/5CD

